

# REPARATRICES DE PARACHUTES

L'Établissement de réserve générale du matériel A.L.A.T. et aéroporté à Montauban compte, parmi ses effectifs, un certain nombre de personnels féminins de l'armée de Terre du corps du Service du matériel qui font un métier bien particulier : elles réparent et entretiennent les parachutes de l'armée française.



Vue aérienne de Montauban. L'E.R.G.M. est situé sur la gauche du cliché.

Nous avons entendu parler des plieuses de parachutes, à l'époque de la guerre d'Indochine. Nous connaissons les responsabilités qui incombent à celles qui exercent cette délicate et redoutable spécialité : du sérieux de leur travail dépendait la vie des hommes qui allaient sauter. Nous savions aussi qu'à la fin des opérations d'Algérie, elles avaient été regroupées à Montauban. Nous avons voulu aller les voir, aujourd'hui, dans l'exercice de leurs activités.

Deux jeunes officiers, dynamiques et aimant visiblement leur métier, ont été chargés de nous guider à travers l'établissement.

Les ateliers sont implantés dans d'anciens hangars qui ont été transformés et dotés d'un équipement moderne : verrières et larges baies vitrées dispensent à profusion air et lumière ; l'isolation thermique des toits, des revêtements de sol adaptés, un conditionnement d'air chaud et froid, assurent au personnel des

conditions de travail tout à fait satisfaisantes. L'installation de blocs sanitaires, d'une salle de repos et d'un réfectoire, complète cet ensemble.

Un outillage moderne et un personnel hautement qualifié permettent à l'E.R.G.M. de rivaliser avantageusement, sur le plan de la production quantitative et qualitative, avec n'importe quel établissement du secteur privé œuvrant pour la spécialité aéroportée.

## LE TRAVAIL

Les réparations sont effectuées dans un immense atelier où cent cinquante personnels féminins, civils et militaires, remettent en état les parachutes utilisés par nos troupes aéroportées. Les couturières, penchées sur leur machine à coudre, remplacent, selon les normes imposées, les parties détériorées ; d'autres jeunes femmes s'affairent, debout, près de tables longues de 12 mètres, à chan-

ger les suspentes défectueuses ou à contrôler les parachutes avant leur mise en service.

En les voyant à l'œuvre, nous avons tout de suite compris qu'il s'agissait, d'une véritable usine. L'activité qui règne en ces lieux est intense. Le travail se fait par équipes dont l'importance varie suivant le type de matériel et le genre de réparations à effectuer.

Cette procédure supprime les « temps morts » passés en manutentions et déplacements inutiles, tout en facilitant l'écoulement normal des chaînes de réparation. Ici, comme dans le secteur privé, le souci du rendement prédomine.

De son bureau, situé au centre de l'atelier, et surélevé de quelques mètres, le lieutenant Dubois surveille et contrôle le personnel. Les journées sont bien remplies. Le travail commence à 7 heures, s'achève à 18 heures, avec une interruption de deux

heures consacrées aux repas. En raison de l'attention constante qu'il nécessite, trois pauses de un quart d'heure chacune, sont prévues pour permettre aux personnels de se relaxer ; des boissons rafraichissantes ou chaudes, suivant la saison, leur sont gratuitement distribuées par l'établissement. De temps à autre, des haut-parleurs diffusent une musique d'ambiance.

La tâche assignée doit être parfaitement exécutée jusque dans ses moindres détails. Chacune est consciente de sa responsabilité.

La plus lourde part incombe respectivement aux vérificatrices qui surveillent la préparation du travail et aux contrôleuses responsables de la qualité des réparations et de l'aptitude à l'emploi des parachutes remis en service. Ces opérations sont confiées à des personnels confirmés : P.F.A.T. titulaires des brevets du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré, ou ouvrières civiles d'un niveau professionnel élevé.

Le lieutenant Dubois nous a expliqué que les personnels féminins n'effectuaient plus le pliage :

« Cette technique, nous a-t-il dit, relève des opérations qui incombent exclusivement au personnel spécialisé des unités détentrices de parachutes. Cependant, comme ce fut le cas en Indochine et en Algérie, il peut être fait appel à leurs services, d'où la nécessité de poursuivre, dans le cadre d'une mission secondaire, l'enseignement du pliage du parachute. Toutes les P.F.A.T. qui sont ici, seraient actuellement capables de le faire si les circonstances du moment l'exigeaient. »

## LA RECOMPENSE

On vient de le voir, les réparatrices de parachutes font un dur et obscur métier, que l'on a trop souvent tendance à minimiser ; il nécessite, non seulement une grande habileté manuelle, mais aussi une conscience

professionnelle hors du commun car, dans ce domaine, la plus petite négligence pourrait avoir les plus tragiques conséquences.

En 1965, une compensation leur a été donnée : « Notre récompense » disent-elles ! Le ministre des Armées les a, en effet, autorisées à passer le brevet militaire de parachutiste. Ce brevet, ainsi que l'exécution des sauts d'entretien, ne leur ouvre pas droit à la solde à l'air, mais elles peuvent bénéficier de bonifications de durée de service pour services aériens.

Il faut avoir accompli six sauts pour être brevetée ; à ce jour vingt-six brevets ont été délivrés et deux équipes s'entraînent actuellement pour sauter, l'une en juin, l'autre en octobre. L'entraînement a lieu tous les deux jours, le soir, après les heures de service, sous la direction du lieutenant Marchal, directeur de l'instruction.

Georgette, engagée en 1952, a maintenant douze sauts à son actif. Elle a



1. Le colonel Establie, directeur de l'E.R.G.M.



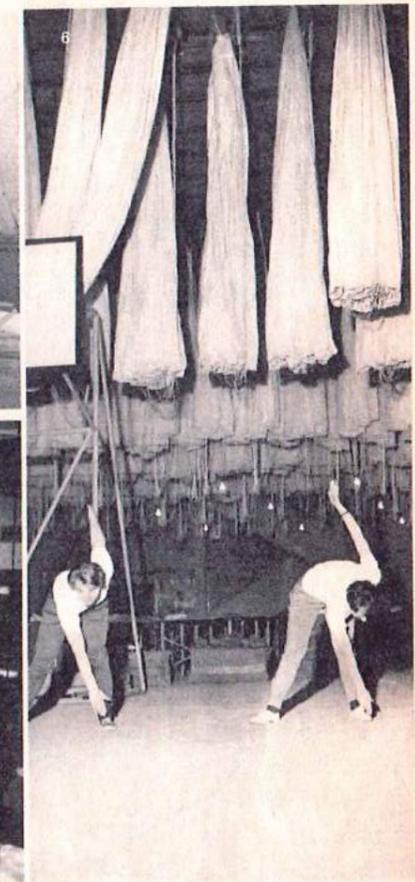
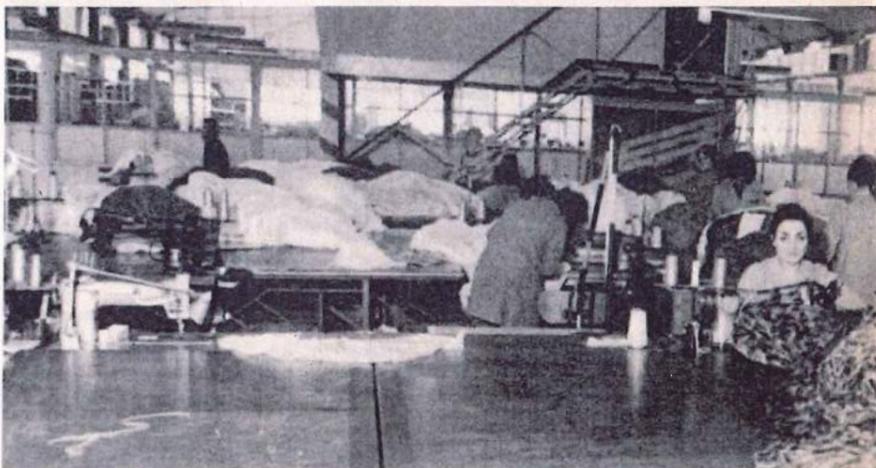
2-3. Réparation de parachute à la machine et vérification des harnais.



4. La récompense.

5. Vue générale de l'atelier de réparation.

6. Education physique. Préparation au saut en parachute.



bien voulu nous donner ses impressions :

« Au début, on hésite un peu, puis, un jour, on décide de se prouver à soi-même que l'on est capable de faire quelque chose. Moi, j'ai une peur terrible de l'avion, et j'ai surtout voulu la vaincre en sautant. La première fois, on ne réalise pas très bien, mais, par la suite, on regarde tout autour de soi, et on n'a pas assez d'yeux pour tout voir. On pense à l'atterrissage quand on arrive à 50 mètres du sol, pas avant. »

Michèle : trois ans de service, intervient :

« Moi, ce que je redoute le plus, ce sont les quelques secondes qui précèdent le saut. Je crains toujours de ne pas avoir le courage de sauter... Il n'est pas agréable, une fois en bas, de s'entendre traiter de « dégonflée », ni de voir s'épanouir, à son approche, les sourires narquois des camarades. »

Georgette ajoute, d'un ton sérieux :

« Sauter a été pour nous un enseignement, car cette expérience nous a permis de mieux mesurer l'importance de la tâche qui nous est confiée. Je suis certaine qu'après cela, chacune d'entre nous fera encore plus attention à son travail. »

En regardant ces têtes, brunes ou blondes, fièrement coiffées du fameux béret amarante (1), nous avons compris qu'il en était bien ainsi.

LA FORMATION

Les recrues du Service du matériel effectuent d'abord un stage à l'Ecole du P.F.A.T. à Dieppe, où elles reçoivent la formation de base commune à tous les personnels féminins de l'armée de Terre. Elles sont ensuite dirigées sur l'E.R.G.M., où elles accomplissent une période de spécialisa-

(1) Les P.F.A.T. brevetées parachutistes sont autorisées à porter le béret des parachutistes.

tion, théorique et pratique, d'une durée de deux mois environ. Des généralités sur le matériel à réparer leur sont enseignées, ainsi que les méthodes de réparation. Dès la troisième semaine, l'enseignement pratique se fait, en partie, en salle d'étude, sous la surveillance d'une monitrice (P.F.A.T. confirmée), en partie en atelier, pour les familiariser avec l'ambiance, les machines et les différentes disciplines. Cette formule permet de réduire au minimum le temps de formation.

« Au début, nous dit le lieutenant Marchal, les jeunes filles venaient ici avec l'idée de sauter en parachute. Il nous a fallu détruire bien des illusions. Nous leur disions : « Nous vous donnerons cette possibilité un jour, mais, en attendant, nous avons besoin de couturières et de réparatrices de parachutes ». La déception causait parfois des échecs. Maintenant, il n'y a plus d'équivoque ; au moment de la signature de l'engagement, nous attirons leur attention sur

les fonctions qu'elles auront à remplir. Nous nous efforçons par ailleurs de n'engager que du personnel titulaire du C.A.P. de couture. »

LES CONDITIONS MATERIELLES

En dehors de l'avancement proprement dit, les P.F.A.T. réparatrices de parachutes peuvent, dès qu'elles remplissent les conditions d'ancienneté requises, passer les examens des brevets élémentaire et supérieur de spécialité. La possession de ces brevets sanctionnera leur degré de qualification, tout en leur apportant certains avantages financiers.

Les cours de préparation, qui s'échelonnent sur quatre mois et demi environ, sont dispensés à l'E.R.G.M. Les P.F.A.T. célibataires sont logées dans un bâtiment voisin de l'atelier, où elles disposent de chambres confortables, claires et spacieuses. Une salle de repos les accueille lorsqu'elles veulent se détendre, regar-

der la télévision ou se réunir entre elles.

Les locaux ne sont pas assez grands pour permettre à chacune d'avoir sa chambre personnelle. Mais un hôtel de 45 chambres est actuellement en cours de construction.

Une « ancienne », Mme Motti, dirige le cantonnement et veille avec sollicitude au bien-être de chacune.

En matière de distractions, Montauban offre peu de ressources. Les P.F.A.T. ont décidé d'y remédier en mettant sur pied une équipe de volley-ball. Le dimanche, elles disputent des matches avec d'autres groupes féminins de la région. En outre, elles peuvent prendre part aux activités du Comité des loisirs de l'établissement, qui organise des revues théâtrales et des week-ends de neige (ou de soleil, suivant la saison).

Le temps passe vite... Nous avons pu constater qu'à Montauban quelques « anciennes » seulement demeurent encore en service. Certaines ont pris

leur retraite, les autres sont rentrées dans la vie civile pour fonder un foyer. A toutes, nous devons rendre hommage pour les excellents services rendus, souvent dans des temps difficiles.

Mais, ce qui nous a semblé remarquable, c'est que l'esprit et la tradition des anciennes se perpétuent chez les jeunes. La relève est bien assurée. Elles font leur difficile métier avec la même bonne volonté, la même conscience, que leurs aînées.

Bien dirigées, conseillées avec bienveillance par leurs chefs, les réparatrices de parachutes se sentent étroitement associées à l'importante mission qui incombe à l'E.R.G.M. Elles savent que leurs services sont appréciés. Nous nous contenterons, en témoignage, d'inscrire ici, la conclusion, brève mais éloquent, du colonel Establie : « Mon personnel féminin est excellent ».

M. B. David.  
Photos - TAM - : Yann Caoulsin et Maffre.